

## PREFET DE L'OISE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT (téléphone 03.44.06.50.00 poste 52.97)

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## LA SOCIÉTÉ LIDL SOLLICITE L'AUTORISATION D'EXPLOITER UN STOCKAGE DE MATIÈRES SOLIDES INFLAMMABLES ET DE RÉGULARISER LA SITUATION ADMINISTRATIVE DE LA PLATE-FORME LOGISTIQUE QU'ELLE EXPLOITE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BARBERY

En exécution des prescriptions de l'article L.123-1 et des articles R.123-1 et R.123-6 et suivants du code de l'environnement, le préfet de l'Oise a ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la société LIDL en vue d'exploiter un stockage de matières solides inflammables et de régulariser la situation administrative de la plate-forme logistique qu'elle exploite sur le territoire de la commune de Barbery, route de Montépilloy.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure. Cette décision peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Boris CUVILLIER, directeur technique France de la société LIDL ou de Monsieur Arnaud HINKER, responsable de projets construction de la société LIDL France, ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, à Beauvais.

L'enquête se déroulera du 31 mars 2016 au 30 avril 2016 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le site, restera déposé à la mairie de Barbery, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Barbery et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Dominique LAMI, ingénieur électricien en retraite, suppléé le cas échéant, par M. Pierre DENDIEVEL, audit en retraite.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Barbery, aux jours et heures suivants :

- jeudi 31 mars 2016, de 15h00 à 18h00,
- jeudi 7 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- lundi 11 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- mercredi 27 avril 2016, de 9h00 à 12h00,
- samedi 30 avril 2016, de 9h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de Barbery, et sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).